



La Gazette d'Amayé

Mairie d'Amayé
sur Orne

N°32

SPECIALE BUDGET 2015

Ayant été reconduite dans mes fonctions d'adjoint chargée des finances lors du renouvellement du conseil municipal de mars 2014, j'ai le plaisir de vous présenter les travaux de la commission finances, à savoir le résultat du budget 2014 ainsi que le budget prévisionnel 2015.

Comme je le précisais dans le bulletin municipal de janvier, l'équilibre financier des communes devient une véritable difficulté avec d'une part, des dotations de l'Etat en baisse et d'autre part, des compétences supplémentaires transférées aux communes. Cependant, le conseil municipal a encore fait le choix cette année de ne pas augmenter les impôts locaux, en maintenant les mêmes taux depuis 2010. Bonne lecture à tous.

Martine DELAUNAY, adjoint chargée des finances

BILAN 2014

FONCTIONNEMENT 2014

Dépenses :

	PREVU	REALISE
Charges à caractère général (eau, électricité, petit matériel, fournitures, assurances, entretien, affranchissement, taxes, documentation ...)	190 000 €	183 002.65 €
Charges de personnel (salaires et charges)	309 000 €	304 593.43 €
Charges de gestion courantes (subventions, participations ...)	139 000 €	92 784.80 €
Charges financières (intérêts emprunts)	30 000 €	29 832.39 €
Virement prévisionnel pour investissement	83 000 €	0.00 €
Dépenses imprévues	4 973 €	0.00 €
Impôts (FNGIR)	49 214 €	49 036.00 €
TOTAL	805 187 €	659 249.27 €

Recettes :

Excédent antérieur reporté (en partie)	114 973 €	114 973.00 €
Produits des services (cantine, garderie, concessions)	94 900 €	97 704.05 €
Impôts et taxes (taxe d'habitation, taxe foncière, droits mutation)	326 014 €	353 936.49 €
Dotations Subventions Etat et autres collectivités	253 500 €	258 016.12 €
Autres produits (revenus immeuble, location salle)	8 800 €	9 858.90 €
Produit exceptionnel	0 €	3 056.53 €
Remboursement sur rémunérations	7 000 €	9 664.14 €
TOTAL	805 187 €	847 209.23 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT EXCEDENTAIRE DE 187 959.96 €

INVESTISSEMENT 2014

Dépenses :	PREVU	REALISE
Déficit antérieur reporté	12 543 €	12 542.72 €
Dépenses imprévues	3 660 €	0.00 €
Remboursement emprunts (capital)	17 500 €	16 934.77 €
Immobilisations (travaux, gros achats)	100 260 €	41 204.16 €
TOTAL	133 963 €	70 681.65 €

Recettes :		
Virement du fonctionnement	83 000 €	0.00 €
Dotations Fonds divers (FCTVA, taxe d'aménagement, excédent capitalisé...)	50 463 €	57 061.53 €
Subventions d'investissement	0 €	1 900.00 €
Emprunts (provision caution)	500 €	0.00 €
TOTAL	133 963 €	58 961.53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEFICITAIRE DE 11 720.12 €

(ATTENTION: il s'agit d'un solde d'exécution naturellement négatif puisque le virement prévu de 83 000 € ne se concrétise que l'année suivante)

En **fonctionnement** les dépenses ont été maîtrisées même si les dépenses de personnel augmentent chaque année en raison de l'ancienneté du personnel et aussi de l'augmentation des cotisations.

Il a été également recruté une personne supplémentaire pour faire face au nombre d'enfants sans cesse croissant qui restent déjeuner à la cantine. Désormais 5 personnes assurent le service de restauration scolaire et les locaux deviennent limites malgré les deux services mis en place.

Nous avons également mis en place en septembre 2014 les ateliers dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires ce qui a nécessité le recrutement de 9 animateurs mais je reviendrai sur ce sujet en vous présentant le budget 2015.

En **investissement** il a été acheté un colombarium pour le cimetière (3045 €), un épandeur à sel (1076 €) un gyrobroyeur (954 €) pour les services techniques ainsi qu'une structure jeux pour l'école maternelle (6 609 €).

Les passages piétons surélevés de la grande rue ainsi que la signalisation nécessaire ont été soldés (29 518 €).

Par contre les travaux prévus c'est-à-dire l'enfouissement des réseaux rue de la Butte et une partie de la grande rue (43 000 €) ainsi que les trottoirs côté gauche rue des Pommiers et impasses des Ormes et des Trembles (22 000 €) n'ont été réalisés qu'en ce début d'année et figureront dans les dépenses de 2015 (restes à réaliser).

BUDGET PREVISIONNEL 2015

FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2015

DEPENSES

CHARGES COURANTES (eau, elect,combustible, produits ...)	194 000 €
CHARGES DE PERSONNEL (salaires et charges)	339 500 €
DEPENSES IMPREVUES	5 400 €
VIREMENT PREVISIONNEL INVESTISSEMENT	81 000 €
CHARGES DE GESTION COURANTE (subventions, particip)	138 900 €
CHARGES FINANCIERES (intérêts d'emprunt)	29 000 €
IMPOTS ET TAXES	49 200 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (SPANC)	6 000 €
TOTAL	843 000 €

RECETTES

EXCEDENT REPORTE	150 740 €
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	9 060 €
PRODUITS DES SERVICES (cantine, garderie)	97 800 €
IMPOTS ET TAXES	325 300 €
DOTATIONS SUBVENTIONS	252 000 €
REVENUS DES IMMEUBLES (logement école, salle)	8 100 €
TOTAL	843 000 €

DIMINUTION DE LA DOTA- TION FORFAITAIRE DE L'ETAT

Afin de contribuer au redressement des finances publiques, l'Etat diminue la dotation forfaitaire attribuée aux communes. Pour Amayé sur Orne, la dotation de 156 380 € en 2013 est passée à 151 811 € en 2014, à 140 594 € en 2015, sera de 129 377 € en 2016 et 118 160 € en 2017 soit une perte de 38 370 € en 4 ans.

Il est bien évident que même en réduisant au maximum les coûts de fonctionnement et en limitant l'investissement il sera nécessaire de trouver de nouvelles recettes.

Dans le même temps 3 nouvelles obligations sont venues alourdir les dépenses communales : la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'instruction payante des documents d'urbanisme et l'obligation de créer un service public d'assainissement non collectif.

Ateliers périscolaires : avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la commune a organisé des ateliers d'activités depuis septembre 2014 de 15 h 45 à 16 h 30. Neuf ateliers ont été organisés encadrés par du personnel communal et des enseignants. En plus du matériel nécessaire, les frais de personnel sont à charge de la commune, coût approximatif pour l'année scolaire : 22 000 € pour 140 enfants participants aux ateliers. Malgré un fonds d'amorçage de 13 770 € pour cette année, le coût reste très lourd pour la commune, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé de demander aux parents une participation financière de 1.50 € par semaine d'activités et par enfant, afin de maintenir une qualité d'accueil et d'activités (coût maximum 6 € par mois).

Etude des documents d'urbanisme : jusqu'à maintenant les services de l'Etat (DDTM) instruisaient gratuitement les différents actes d'urbanisme (permis de lotir, permis de construire, déclarations de travaux etc.) c'est désormais terminé. A partir du 1er juillet, les communes ont en charge l'instruction de leurs dossiers d'urbanisme. C'est pourquoi la communauté de commune a décidé de créer un service instructeur, service payant pour les communes suivant le nombre de dossiers. Pour Amayé sur Orne, le coût est estimé à 4000 € l'année, cette nouvelle dépense est prévue au budget 2015.

Création d'un SPANC : Considérant l'obligation faite aux communes de créer un service public afin de contrôler régulièrement les systèmes d'assainissement non collectif pour les habitations ne pouvant être raccordées à l'assainissement collectif, la somme de 6000 € a été budgétisée afin de créditer le budget annexe de ce nouveau service.

INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2015

DEPENSES

DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	11 720 €
RESTES A REALISER 2014 (trottoirs, bateaux)	25 500 €
DEPENSES IMPREVUES	4 380 €
EMPRUNTS (capital)	18 400 €
REALISATION PLU (premières phases)	10 500 €
IMMOBILISATIONS (travaux et acquisitions détaillées ci-dessous)	60 500 €
TOTAL	131 000 €

RECETTES

VIREMENT PREVISIONNEL DU FONCTIONNEMENT	81 000 €
DOTATIONS FONDS DIVERS (fctva, taxe d'aménagement, excédent capitalisé)	46 700 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 800 €
CAUTION (logement école)	500 €
TOTAL	131 000 €

LES TRAVAUX

Restes à réaliser de 2014 :

Trottoirs rue des pommiers et impasses des ormes et des trembles 22 000 €

Réalisation de 3 bateaux constructions neuves 3 500 €

Enfouissement de réseaux grande rue et rue de la Butte (fonctionnement) 43 000 €

Projets 2015 :

Supplément pour trottoirs 6 000 €

Pluvial place Résidence 8 500 €

Réseau d'électrification nouveau lotissement 7 000 €

Reconstruction partie de toiture de l'atelier 14 000 €

ACQUISITIONS ET AUTRES

Réalisation de document d'urbanisme PLU (premières phases) 10 500 €

Acquisition matériel informatique mairie 3 000 €

Provision pour achat tracteur tondeuse (renouvellement si nécessaire du tracteur déjà ancien et dont les réparations coûtent de plus en plus cher chaque année) 22 000 €

05/2015

Mairie :

Accueil par Mmes HOMMET et MICHAULT lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56

